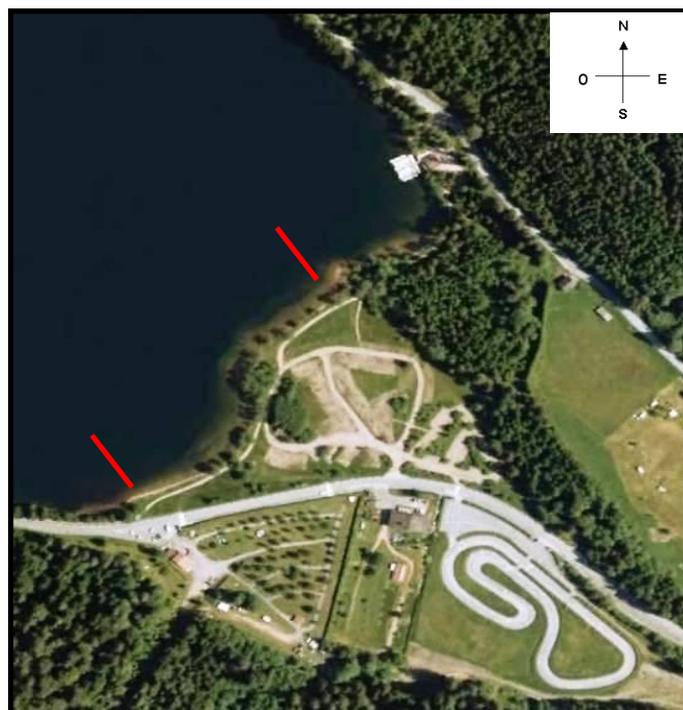
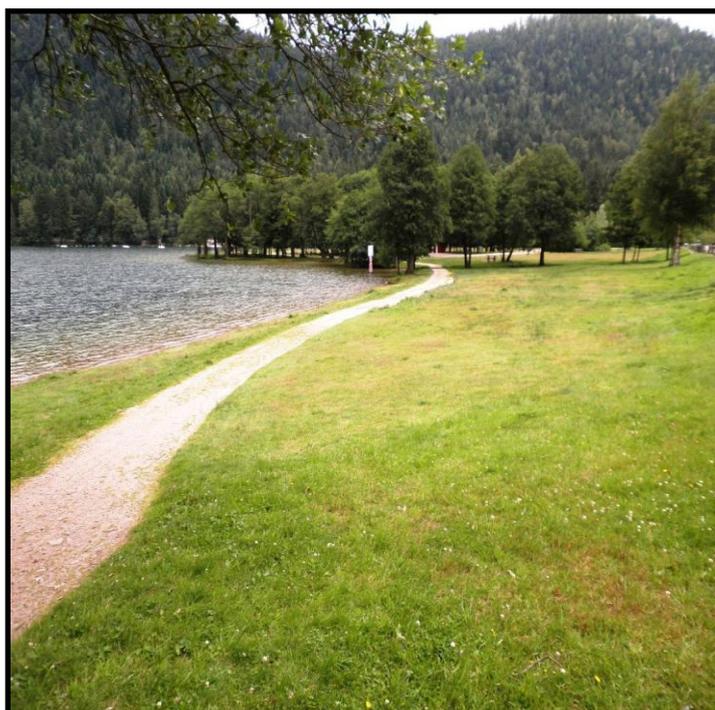


FICHE DE SYNTHÈSE DU PROFIL DE BAIGNADE "LA CLAIRIERE"

PROFIL DE BAIGNADE de TYPE 1 : FICHE DE SYNTHÈSE			
Département	Vosges (88)	Site de baignade	"LA CLAIRIERE"
Commune	XONRUPT-LONGEMER		
Personne responsable de la baignade		Philippe BAROTTE - Mairie de Xonrupt 03 29 63 07 24 - 06 08 86 10 68	

Description générale de la zone de baignade	
Caractéristiques	
Nature	Herbe / Gravier - sable
Superficie	6000 M2
Localisation	Extrémité Sud du lac
Equipements	
Période de fréquentation	Juillet / Août
Fréquentation journalière estimée	200
Equipements sanitaires	Oui
Poste de secours et surveillance	Non
Usages et loisirs nautiques	Pédalos / Kayaks / Baignade
Accès aux animaux	Non
Autres équipements	Loueurs - Restauration rapide / Aire de pique nique

Aperçu de la plage et localisation de la zone de baignade



Historique du classement de la qualité des eaux de baignade

Années	2007	2008	2009	2010
Classement qualité	5A	5A	5A	5A

A : excellente qualité - B : bonne qualité - C : qualité suffisante - D : qualité insuffisante

Episodes de pollution au cours des dernières années :

AUCUN

Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion

Diagnostic		Gestion préventive des pollutions			Plan d'actions
Sources de pollutions	Impact : * Faible ** Significatif *** Fort	Surveillances : Agent référent Technicien Police municipale	Indicateur de suivis et seuil d'alerte	Mesures de gestion préventives associées	Mesures principales d'actions
Cours d'eau	**	Contrôle des eaux de baignade Attention particulière en saison balnéaire Prévisions météo	Alerte météo Episode pluviaux orageux Constat visuel <i>in situ</i> de troubles	Auto analyses Fermeture préventive ou curative de la baignade	Mise en place d'un suivi sanitaire des affluents et des eaux de baignade du lac Procédure d'alerte
Postes de relèvement	**				
Orages Pluies intenses	**				
Exutoire d'eau pluviale	**				
Fréquentation	*	Contrôles réguliers	Prévisions météo Constat de surfréquentation	Limitation éventuelle du nombre de baigneurs	Obligation éventuelle de respect de la limitation imposée
Déchets	*	Contrôles réguliers	Contrôle visuel <i>in situ</i>	Corbeilles de propretés supplémentaires Tri des déchets	Signalétique renforcée Intervention éco cantonniers
Parkings Routes	*	Contrôles réguliers	Déversement de polluants	-	Arrêt éventuel de la baignade Elimination des polluants
Accès des animaux	*	Contrôles réguliers	Animaux domestiques dans l'eau	Interdiction d'accès à la baignade Rappel réglementation	Respect de la réglementation Obligation de tenue en laisse
Campings	*	Contrôles réguliers	Dysfonctionnements constatés	Recommandation Informations, sensibilisation	Arrêt éventuel de la baignade Obligation de mise en conformité